

Département de la Marne

Mairie d'ANGLURE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal Du **Vendredi 13 mai 2022**

Sur convocation du 3 mai 2022, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le Vendredi 13 Mai 2022 à 19 h 30 sous la présidence de M. Frédéric ESPINASSE, Maire.

Etaient présents : Frédéric ESPINASSE, Annie COULON, Marie-José ROBIN, Philippe HUET, Magali BOUCHER, Francis CASAGRANDE, Guillaume COURTY, Freddy DECORDE, Carine DUPRÉ, Lisiane MARMET et François-Xavier PRÉVOST.

Absents : MM. Fabrice CORBET et Benjamin NEAU, Mme Bérangère PIAULT (excusés).

Pouvoirs : Fabrice CORBET à Annie COULON.

Secrétaire de séance : Mme Carine DUPRÉ a été désignée secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil Municipal et constate les absences et les pouvoirs.

Il est demandé où en est le projet d'accueil de familles ukrainiennes dans le logement et le studio qui ont été réhabilités en urgence. Les services contactés nous ont fait savoir que les réfugiés préféreraient rester dans les grandes villes afin de pouvoir effectuer leurs démarches plus facilement et bénéficier des avantages d'une ville.

L'ensemble du Conseil Municipal est unanime pour dire que c'est très décevant, voire frustrant pour toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, tant par les heures passées (travaux, peinture, nettoyage...) mais aussi pour tous ceux qui ont fait des dons : meubles, électroménagers, linge, déco...

Il est décidé de faire un mail à la Préfecture et au CIAS pour évoquer ces réclamations.

1) PV de la réunion du Conseil Municipal du 7 Avril 2022 :

M. le Maire évoque les points abordés lors de la précédente réunion de Conseil.

En l'absence d'observations, le PV de la réunion du 7 Avril 2022 est adopté à l'unanimité.

2) Convention SIEM – extension de réseau BT Place de la République :

Monsieur le Maire présente au Conseil le devis établi par les services du SIEM pour l'extension de réseau BT Place de la République, notamment pour le branchement du panneau numérique, mais aussi permettre de relier le Monument aux Morts qui pourrait ainsi être éclairé.

Les travaux sont estimés à 3 651,60 € TTC, le SIEM effectuant la tranchée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3) Convention Kiosque Pizzas :

M. le Maire présente le projet de bail commercial qui récapitule les différents articles régissant la collaboration entre la Commune et la SAS JVS établie à COUVROT (51) pour l'installation d'un kiosque de distribution automatique de pizzas, PIZZADOOR. La commune touchera un loyer annuel de 1 200 € HT.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4) Achat Maison 1 ruelle Mignonette :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le compromis de vente pour l'achat de cette maison a été signé. Il faut, à présent, que le Conseil l'autorise à signer chez le notaire l'achat de ce bien.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5) Prêt pour l'investissement : ligne de Trésorerie :

Monsieur le Maire explique, qu'afin de financer nos investissements, et de préserver nos ressources propres, et en attendant de toucher les subventions demandées et la vente des terrains à PLURIAL NOVILIA, nous avons demandé au Crédit Agricole (Reims) une proposition de financement, à savoir une Ligne de Trésorerie.

Après s'être fait présenter les différents éléments du dossier : montant, durée, conditions...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

6) Décisions Modificatives au Budget :

Monsieur le Maire expose, qu'en fonction des besoins de la comptabilité et de l'actualité, nous sommes appelés à devoir prendre des Décisions modificatives au budget, il s'agit principalement de virements de crédits (prendre sur un compte pour alimenter un autre pas ou peu pourvu), en fonctionnement comme en investissement.

Sur ces explications, le Conseil Municipal AUTORISE M. le Maire à prendre les décisions modificatives au budget nécessaires.

PROPOSITION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

7) Tableaux bureaux des élections Législatives des 12 et 19 juin 2022 :

Comme à chaque élection, il est demandé aux conseillers de se positionner pour tenir un créneau pour les 2 dimanches des législatives, en fonction de ses dispositions et de ses possibilités bien évidemment. Au besoin, nous ferons appel, à des électeurs qui se proposent spontanément.

Merci par avance à eux.

8) Droit de Prémption Urbain :

M. le Maire informe l'assemblée des différents DPU arrivés en Mairie :

- Vente NOBLOT Sébastien-PINSON Mélanie/POIRET Johanna-METIVIER Audrey (St-Just-Sauvage) : 3, rue du 8 Mai 1945 (123 000 €).

- Vente COLLET Virginie/TRAON Corentin-DUJANCOURT Elsy (Conflans) : 10, rue du Gal de Gaulle (174 000,00 €).

QUESTIONS DIVERSES :

- **Chemins refaits** : La commune a loué un chargeur ainsi qu'une niveleuse et les agriculteurs ont bénévolement mis à disposition leur matériel et donné de leur temps pour refaire au mieux plusieurs chemins abimés depuis longtemps : chemin de la Digue, du Pont Pierre, de la station d'épuration chemin route de Marsangis.

Merci à eux, à notre agent, sollicité pour l'occasion, et aux bénévoles du Conseil Municipal pour l'intendance...

En ce qui concerne l'élagage, il est un peu tard dans la saison (période de nidification), mais nous avons demandé un devis, cela nous coûterait entre 1 et 2 € du mètre linéaire. Intervention prévue à l'automne.

- **Courses cyclistes** : l'école de cyclisme organise demain, 14 mai, une course cycliste. La remise de coupe aura lieu à 17 h.

- **Fête de la Pêche** : cette manifestation aura lieu le 1^{er} dimanche de juin, comme habituellement.

La société de pêche de la Noquette s'est réunie pour l'organisation, et un de nos conseillers, présent en tant que membre de l'association, nous fait remonter informations et demandes de leur part.

Le Conseil Municipal s'étonne de ne pas avoir été convié à cette réunion, d'autant que nous sommes un partenaire majeur et que nous le sommes toujours habituellement. Même réflexion du Comité des Fêtes.

La Noquette demande si la Mairie et le CDF sont toujours d'accord pour l'organisation et l'achat de truites : oui. La Mairie financera l'achat de lots, et prêtera tables et bancs.

Le Comité des Fêtes, n'ayant pas de nouvelles, avait fixé une réunion, le 17 mai en Mairie afin de voir l'organisation de cette manifestation avec la Noquette et la Mairie.

- **Remerciements** : Les familles endeuillées nous remercient pour nos cartes de condoléances : Familles Reillon et Barbillon/Petit.

- **Opération Nettoyons la rivière** : Comme évoqué lors de la précédente réunion de Conseil, cette opération aura lieu le samedi 21/05/2022. Les pêcheurs se sont mobilisés et seront présents. Nous allons faire des affiches et mettre l'événement sur Facebook afin de cibler plus de bénévoles. La Mairie fournira les sacs poubelles, des gants, des pinces. Un café de bienvenue sera offert ainsi que l'apéritif en fin de matinée.

- **Brocante** : elle aura lieu le Dimanche 11/09/2022. Le Comité des Fêtes a déjà envoyé sa demande en Mairie. Un Avis Favorable va lui être délivré.

- **Jurés d'assises** : le tirage au sort des jurés pour les jurys d'assises de 2023 aura lieu le Mardi 14/06/2022 à 18 h 30 à la Salle Communale. Les Maires des 29 autres communes concernées ont été convoqués. Un mail sera envoyé aux conseillers pour inviter ceux qui souhaitent y assister.

- **Jeu Circino chasseur de Trésors** : la commune d'Anglure collabore à ce jeu qui a été créé pour inciter à s'intéresser au patrimoine.

TOUR DE TABLE :

- **Commission Patrimoine** : une réunion a eu lieu le **Lundi 25/04/2022 à 19 h**. Pour ces journées qui se dérouleront les 17 et 18 septembre 2022, M. Philippe FOURCHET, ancien directeur des silos de la coopérative agricole d'Anglure, Novagrain, aujourd'hui, proposera

une visite de la structure, ainsi qu'une exposition dont le thème sera : la production agricole à différentes époques et l'utilisation de ces productions.

- **Commission Communication et festivités** : les associations ont été sollicitées pour donner leurs articles pour le Bulletin Municipal de juin. Les commissions se réuniront le 1^{er} juin 2022 à 18 h 30 pour le BM, puis pour le 14/07, dans la foulée.
- **Fleurissement** : les conseillers ont rendez-vous pour le fleurissement de la commune le samedi 14/05/2022 à compter de 9 h. Ce qui ne pourra être fait sera fini dans la semaine.
- **Manifestations** : la concentration vélo/rando aura lieu le dimanche 22/05/2022 à partir de 7 h. Une petite réception aura lieu à 11 h.
- **Panneaux affichage libre** : il est souligné qu'ils ont été étrennés, notamment pour informer des différentes manifestations évoquées.
- **Don du sang** : 50 participants, 46 donneurs à la collecte du 12/05/2022. Prochaine date : le 15/09.
- **Chasse aux oeufs** : la personne en charge de cette manifestation, précise que, dans un souci d'organisation, elle stockera les œufs et le rubalise chez elle, quelques temps avant, afin d'avoir tout à disposition. La distribution des flyers se fera une semaine avant l'événement.
- **City** : un petit concitoyen a interpellé une conseillère pour savoir si un city ne pourrait pas voir le jour sur un des terrains de tennis qui ne sont plus utilisés.

Pour info, de nombreux cambriolages, ou tentatives, ont eu lieu ces derniers jours sur la commune. Prudence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 45.

Une présentation du futur site internet a lieu à l'issue de la réunion.